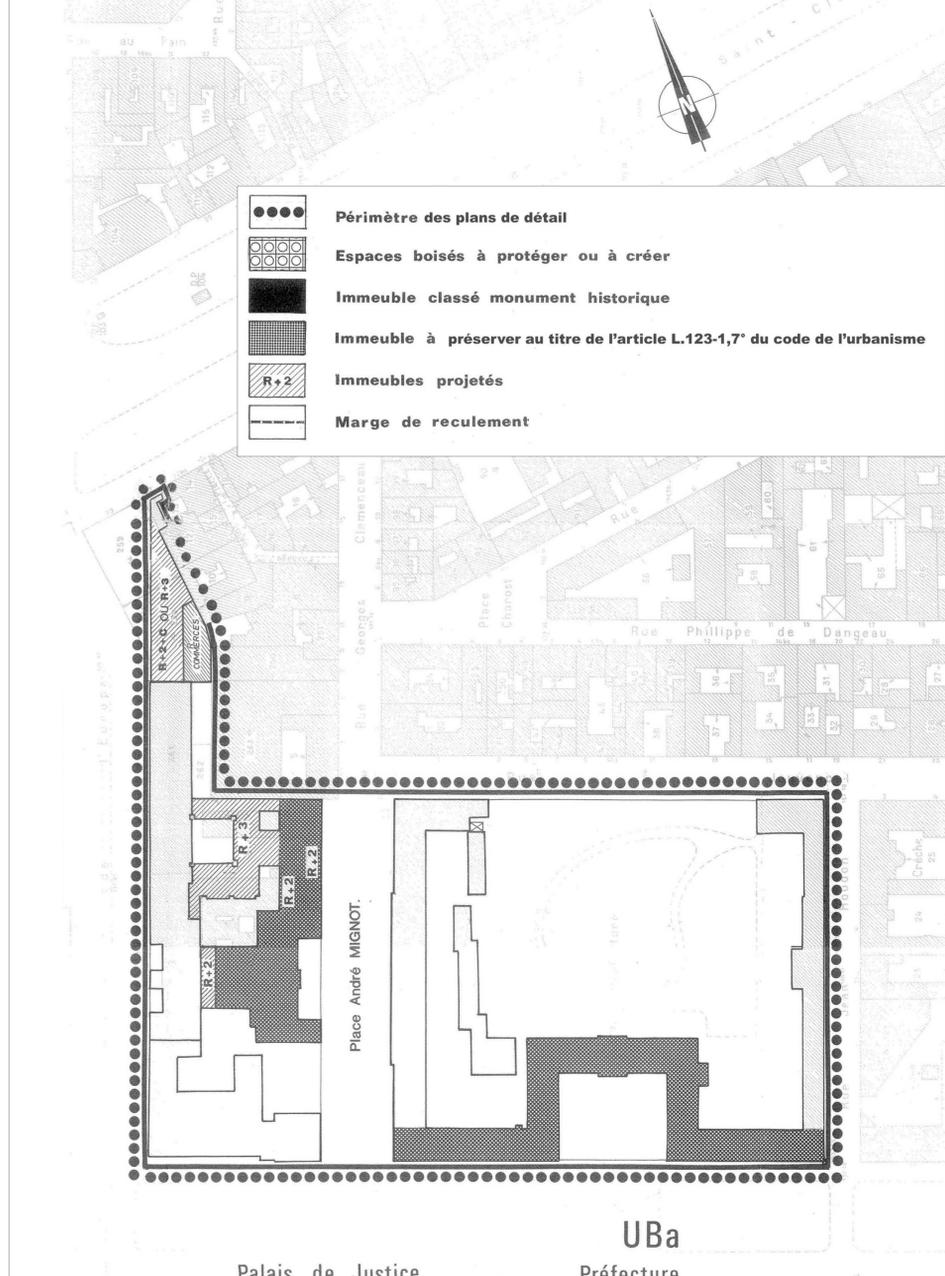
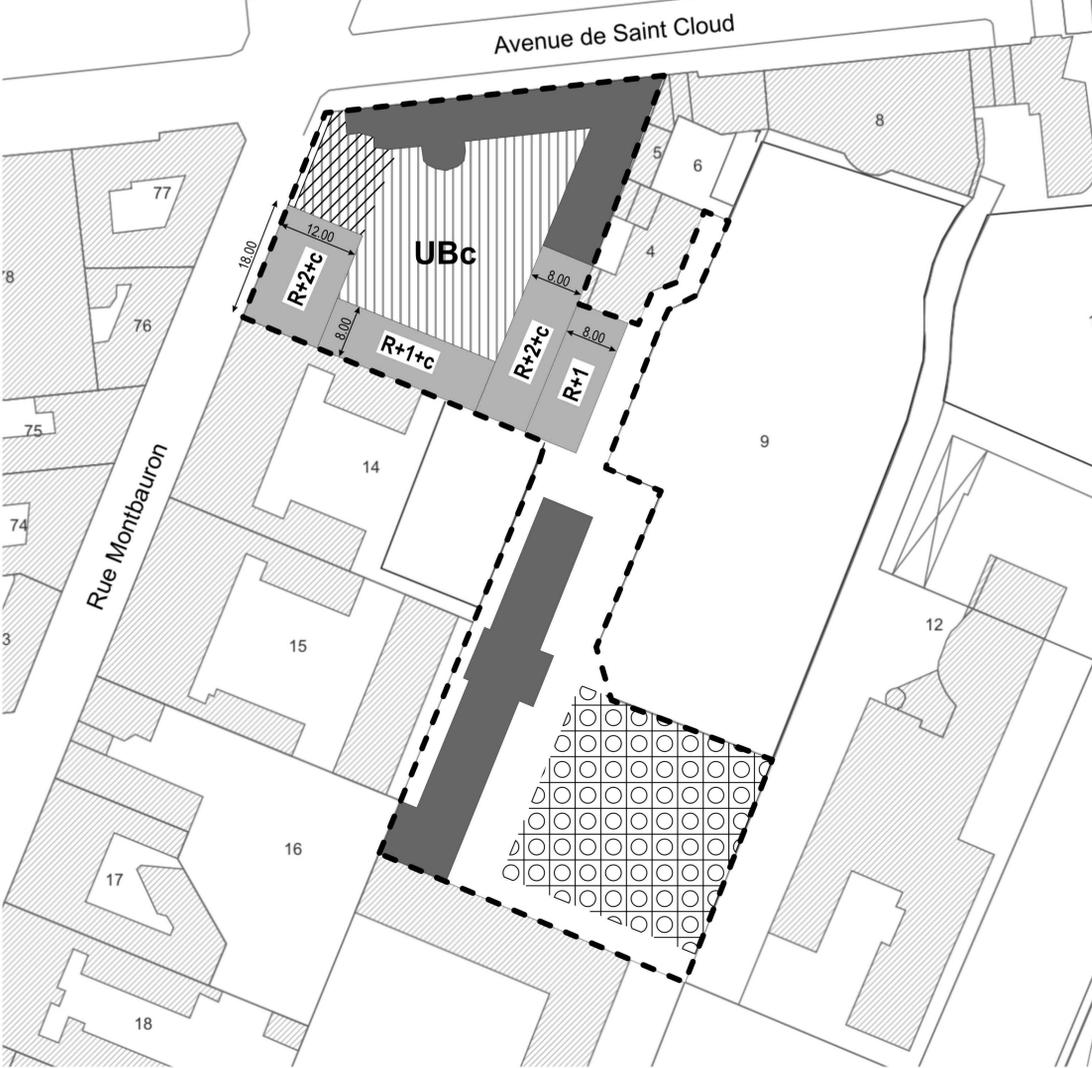


- Périètre du plan de détail
- Immeubles à préserver
- Espaces boisés classés
- Immeubles projetés
- Espace paysager à dominante végétale (sans faire obstacle à un stationnement en sous-sol)
- Espace de transition (traitement des accès)
- Continuité visuelle du bâti à l'alignement (mur, porche, ...)



- Périètre des plans de détail
- Espaces boisés à protéger ou à créer
- Immeuble classé monument historique
- Immeuble à préserver au titre de l'article L.123-1,7° du code de l'urbanisme
- Immeubles projetés
- Marge de reculement

**VERSAILLES PLAN LOCAL D'URBANISME**

**3-c-6 - Plan de détail de la zone UB**

Secteur UBa : Palais de Justice, Préfecture  
 Secteur UBb : bordant le Domaine National  
 Secteur UBc : Montbauron

Mis en compatibilité le 20 juillet 2020  
 Mis en compatibilité le 30 mars 2022  
 Modifié le 20 juin 2024  
 Modifié le 19 juin 2025

Mis à jour le 12 octobre 2017  
 Mis à jour le 26 janvier 2017  
 Modifié le 15 décembre 2016  
 Modifié le 17 décembre 2015  
 Mis en compatibilité le 3 février 2014  
 Révisé le 24 novembre 2011  
 Approuvé le 08 septembre 2006

